

var Situation de dépendance malades chroniques *(Atlas)*

Description	<p>Pourcentage de bénéficiaires de l'assurance maladie en Belgique se trouvant dans une situation de dépendance pouvant donner droit au forfait malades chroniques, selon le sexe, la tranche d'âge et le droit à l'intervention majorée (BIM).</p> <p><i>Codification</i> %</p> <p><i>Remarques</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Le forfait malades chroniques peut être attribué à un patient qui, au cours de l'année de référence et de l'année précédente, non seulement affiche des dépenses de soins élevées, mais aussi se trouve dans l'une des situations de dépendance suivantes : Le patient a droit pendant au moins trois mois au forfait B ou au forfait C pour soins infirmiers PP2001. Le patient a droit pendant six mois à un remboursement majoré pour kinésithérapie E ou physiothérapie. Au cours de l'année de référence et de l'année précédente, le patient a été admis à l'hôpital au moins six fois ou y a séjourné au moins 120 jours. Le patient bénéficie d'allocations familiales majorées pour enfants en situation de handicap. Le patient bénéficie d'une allocation d'intégration pour personnes handicapées. Le patient bénéficie d'une allocation pour l'aide aux personnes âgées. Le patient bénéficie d'une allocation pour l'aide d'une tierce personne (version actuelle, ancienne réglementation 1 ou ancienne réglementation 2). Le forfait malades chroniques peut donner lieu au statut affection chronique. <p><i>Fréquence et timing de la mise à jour</i> : les statistiques de l'année civile 2 sont ajoutées chaque année au T4.</p> <p><i>Plus petit niveau géographique disponible</i> : secteur statistique (données à partir de 2005).</p> <p><i>Méthode de calcul</i> (Nombre de bénéficiaires comptant au moins 1 attestation de situation de dépendance) / (Nombre de bénéficiaires) x 100</p>	Code	cube_001_006_At
Disponible	2002	Variable(s) source(s)	<ul style="list-style-type: none"> • PP2001-Forfait B pour soins infirmiers • PP2002-Forfait C pour soins infirmiers • PP2003-Kinésithérapie E ou physiothérapie • PP2004-Allocations familiales supplémentaires • PP2005-Allocation d'intégration pour les personnes handicapées • PP2006-Allocation pour l'aide aux personnes âgées • PP2007-Allocation pour aide de tierce personne – ancien régime 1 • PP2008-Allocation pour aide de tierce personne – ancien régime 2 • PP2009-Allocation pour aide de tierce personne • PP2010-Hospitalisation 120 jours • PP2011-Six hospitalisation
Dimensions	<ul style="list-style-type: none"> • Catégorie d'âge • Sexe • Intervention majorée 	Variable(s) équivalente(s)	<ul style="list-style-type: none"> • ZORGFORFAIT-Forfait maladies chroniques • cube_001_012-Statut affection chronique • cube_001_008-Forfait malades chroniques
Référence recommandée	IMA_AIM (25/09/2025), cube_001_006, Atlas IMA_AIM (accessed on 28/05/2026)	Mots clés	Caractéristiques socio-démographiques , Coûts , Pathologies et handicaps , Avantages et statuts
Dernière mise à jour des métadonnées	25/09/2025		